

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 22: Histoire d'un projet

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRAVAILLER DANS LA DURÉE TOUT EN INNOVANT

La direction de la **sia** a présenté son budget 2006 lors de la conférence des présidents du 21 octobre. Bien que les revenus immobiliers doivent être momentanément divisés par deux en raison de la rénovation du siège zurichois (Maison **sia**), le budget ne prévoit qu'un léger déficit. La dissolution et la constitution de réserves s'équilibreront, la contribution à la société d'édition (SEATU) demeure inchangée, de même que la masse salariale du secrétariat général. Les cotisations de membres ne sont pas modifiées. Le projet d'espace de recherche sur les concours et la campagne « Umsicht / Regards / Sguardi » seront partiellement financés par des apports extérieurs. Enfin, tous les membres de la direction actuelle sollicitent un nouveau mandat.

Contrat de mandataire KBOB

Il y a deux ans, la Conférence des organes fédéraux de la construction (KBOB) présentait un projet de contrat propre, ignorant les modèles élaborés en consultation, et donc largement reconnus, au sein de la **sia**. Cette dernière avait alors convaincu la KBOB de

travailler en partenariat. Au cours de négociations détaillées, le projet a pu être revu en profondeur et la KBOB s'attellera également à la révision des principes et au descriptif des outils informatiques relatifs au contrat de mandataire.

« Regards / Umsicht / Sguardi »

La **sia**, par le biais d'une campagne, fera apparaître sur le devant de la scène la spécificité de l'environnement construit national. Tout ce que nous concevons, introduisons, bâtonnons et modifions exige une action éclairée et durable. « Regards / Umsicht / Sguardi » présentera la réalisation de projets pilote. Sont recherchés des exemples surprenants provenant des domaines du paysage et de l'infrastructure, en rapport avec les bâtiments, places, parcs, jardins (art architectural et de l'ingénierie) ou encore émanant des installations pour le trafic et l'énergie. L'attention sera centrée sur les prestations des professionnels de la **sia**. Au lieu de prix, de la publicité...

Le descriptif de concours sera publié début 2006, les remises étant acceptées jusqu'en avril. Le jury siégera en été, l'évaluation se déroulera en sep-

tembre. Une exposition, une documentation illustrée, probablement un film, des imprimés, etc. sont en préparation. Les résultats du concours « Regards / Umsicht / Sguardi » seront présentés en première publique dans le cadre de la Swissbau 2007, puis seront visibles au niveau national dans une exposition itinérante. La **sia** est en discussion avec des partenaires potentiels, tels que des offices de la Confédération ou le département culture de la télévision suisse. Il est très important pour la **sia** de gagner des partenaires forts, afin que la campagne soit remarquée, particulièrement hors du cercle professionnel lui-même.

Les détails concernant le concours seront disponibles fin janvier 2006. Ils seront remis en temps voulu aux membres de la **sia** et diffusés sur Internet.

Charles von Büren, secrétariat général SIA

INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Le projet de révision de la loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LCI) ne prévoit que l'obligation de fournir des indications relatives aux prix. Pour acquérir



INTERNATIONAL
VELUX AWARD 2006
FOR STUDENTS OF ARCHITECTURE

WWW.VELUX.COM/A

ula

VELUX®

LIGHT OF TOMORROW

des prestations de service, les consommateurs ne seront donc pas en mesure de passer commande en toute connaissance de cause, comme cela aurait dû être le cas selon le message d'accompagnement du Conseil fédéral concernant la nouvelle loi. Dans un contrat de vente, le prix peut certes suffire à orienter le consommateur. Pour choisir un fournisseur de prestations dans la branche des études et de la construction, le client ne saurait en revanche choisir de manière informée s'il ne dispose pas de renseignements indispensables sur la qualification du mandataire. La **sia** demande donc au Conseil fédéral de compléter les dispositions prévues dans le projet de loi afin d'y intégrer le domaine des prestations.

Standards d'information

Dans son commentaire au projet mis en consultation, la **sia** propose de définir les données standards indispensables à une meilleure information des consommateurs en matière de prestations. Dans ce cas, et contrairement à ce qui prévaut pour l'achat de marchandises, le consommateur ne peut pas examiner la qualité d'un bien à partir d'échantillons ou de descriptifs des caractéristiques du produit. Il doit donc disposer d'autres informations standardisées pour comparer la valeur des propositions.

Il revient au Conseil fédéral de fixer les standards d'information exigibles. La **sia** suggère que les mandataires spécialisés dans les disciplines relevant de la construction renseignent le consommateur sur leur niveau de formation, leurs acquis professionnels, leurs références actuelles, ainsi que sur leur inscription aux registres professionnels et leur appartenance à une organisation ou une association professionnelle.

La branche de la planification et

des études pour la construction dispose de structures offrant les garanties d'une bonne information des consommateurs, notamment la Fondation des registres suisses des ingénieurs, architectes et techniciens (REG), qui est soutenue par la Confédération. Cet organisme renseigne sur les qualifications des professionnels inscrits et assure la transparence requise. La motion (05.3473) présentée par le Conseil des Etats pour un accès facilité des PME suisses au marché européen poursuit le même objectif: divers intervenants aux récents débats menés par le Conseil des Etats se sont explicitement référés au registre professionnel (REG) mentionné.

Charles von Büren, secrétariat général SIA

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre individuel

- *Fontana Alonso Graziella*, arch. dipl. EPFL en 1991 et dipl. postgrade en expertise immobilière EPFL en 2001
- *Gubéran Stéphane*, arch. dipl. ETS en 1992 et EPFL en 1998
- *Sillig Frédéric*, dipl. de l'Etat de Vaud en 1975, admis au REG A en 1984
- *Steinhilper Andreas*, arch. dipl. TU Berlin en 2000 et dipl. postgrade en construction en bois EPFL en 2004
- *Urso Fathen*, ing. dipl. en constructions civiles et industrielles de l'Université de Constantine (Algérie) en 1999 et dipl. postgrade en aménagements hydrauliques EPFZ en 2002

Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.

LA SIA À HABITAT-JARDIN « LA QUALITÉ N'EST PAS UN LUXE »

La **sia** sera l'invitée d'honneur de *Habitat-Jardin* 2006. La **sia** se fixe pour objectif de mieux faire connaître ses professions. Elle met en évidence que les compétences de ses spécialistes ne sont pas réservées aux réalisations de prestige, mais qu'elles sont accessibles et profitables à chacun, notamment dans le domaine de l'habitat individuel.

Pour son stand, la section vaudoise a lancé un concours d'idées et de projets. Les participants étaient invités à concevoir un stand de 360 m² et un concept de communication. Il fallait d'une part prendre en compte l'aspect ludique et interactif et d'autre part populariser et valoriser l'image de l'architecte et de l'ingénieur. Le concours était ouvert aux professionnels de toutes nationalités, issus des domaines du design industriel, du graphisme, de l'architecture ou de la communication.

Parmi les 18 projets présentés, le projet « La qualité n'est pas un luxe » des architectes lausannois Christophe Gnaegi, Olivier Graz, Laurent Guidetti et Pierre Lauper a séduit le jury en répondant au mieux aux conditions du concours. Une toile cylindrique monochrome rouge, dont la lumière est une composante principale, s'étendra sur l'ensemble de l'espace à disposition.

L'espace du stand est constitué de trois boîtes: la boîte à maquettes, la boîte gastronomique et la boîte à projections. Dans la boîte aux maquettes, les visiteurs pourront eux-mêmes faire des expériences. En outre, le groupe a conçu une affiche et un guide recensant 50 questions souvent posées par les personnes envisageant de construire une maison.

(SIA)

Composition du jury

Président :

Serge Buttikofer, arch. EPFL, président du groupe professionnel architecture, SIA Vaud

Membres :

Eric Gysin, ing. civil EPFL, président, SIA Vaud

Claudine Lorenz, arch. EPFL

Giorgio Pesce, graphiste

Patrick Reymond, architecte-designer

Charles von Büren, responsable de la communication SIA, Zurich

Michel Rime, journaliste

Véronique Schmidli, cheffe de projet à H&J

Yves Gamboni, membre du comité H&J

Suppléants :

Eric Frei, arch. EPFL, membre du comité, SIA

Vaud

Guy Nicollier, arch. EPFL, membre du comité,

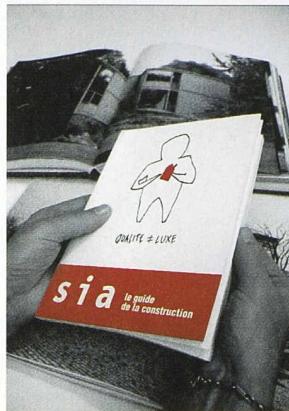
SIA Vaud

Habitat-Jardin 2006

Le salon « Habitat-Jardin » aura lieu du 11 au

19 mars 2006 au Palais Beaulieu à Lausanne.

A l'occasion du 25^e anniversaire de la manifestation, le comité d'organisation de Beaulieu envisage des activités dans un contexte festif et populaire.



Le stand de la SIA au salon « Habitat-Jardin 2006 », l'affiche et le guide (Documents Gnægi, Graz, Guidetti et Lauper, architectes)

Il existe plusieurs manières de faire avancer ses affaires.
Voici l'une des plus économiques.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

MCANN ERICKSON

Combo Van

Movano

Vivaro

Les véhicules utilitaires Opel proposent pour tous les problèmes de transport une solution sur mesure, personnalisée et, surtout, très économique. Les Vivaro et Movano bénéficient en outre de l'ensemble de prestations «all-in», une exclusivité Opel. Et sont, suivant la motorisation, disponibles sur demande avec la nouvelle boîte automatisée MTA Tecshift. Faites de bonnes affaires. Infoline 0848 810 820.

all-in 3 ans ou 100000 km service gratuit* et réparations gratuites. *sauf huile moteur

Leasing Opel

Garantie de mobilité Opel

www.opel.ch